

Conseil d'école 3ème trimestre jeudi 19 juin 2025

Présents :

Enseignants : Mmes Sériot Carine, Seppoloni Nathalie

Atsem : excusées

Municipalité : Mme Emmanuelle Ates, adjointe aux affaires scolaires de la mairie Valgelon La Rochette
Mme Semenzato Julie, Responsable du service à la population

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Pierre Mathias : excusé

Parents d'élèves : Mmes Ludivine Perrin et Jennifer Begzadian

DDEN : Mme Peyre Pierrette

Excusées : Laurence Grasset (enseignante), Aurélie Ricart (représentant des parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Carine SERIOT

EDUCATION NATIONALE

1°) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place

- Un certain nombre d'enfants en difficultés ont bénéficié **des APC** avec les enseignantes de l'école : Cet accueil en fin de journée de 16h15 à 17h00 permet un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.
Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel. Les APC ont permis aux enfants de surmonter un certain nombre de difficultés.
- Parallèlement aux APC, les enfants de GS bénéficient du **décloisonnement** les après-midi par petits groupes de 5 à 6 enfants répartis entre les enseignantes de l'école pendant la sieste des petits. Le decloisonnement permet un travail en petits groupes de niveau (ou pas) : cela est très bénéfique pour les enfants et permet une plus grande différenciation pédagogique. En concertation, les directrices des 2 écoles ont arrêté le decloisonnement pour les 3 dernières semaines afin de pouvoir préparer la prochaine rentrée.
- Les **visites médicales** des GS ont eu lieu : elles permettent, en autres, de découvrir d'éventuelles difficultés visuelles ou auditives qui pourraient gêner les enfants pour les apprentissages en CP. Tous les enfants de petite section ont également eu un bilan de santé avec Mme Biraud Virginie, infirmière puéricultrice de la PMI en avril et mai, ce qui n'avait pas été le cas depuis plusieurs années.
- Interventions de Céline Duhamel, maîtresse E (enfants en difficultés) : elle est intervenue toute l'année auprès d'enfants de GS par petits groupes et actuellement des enfants de MS pour la fin de l'année. A noter, qu'elle a obtenu sa mutation et que son poste n'a pas été pourvu pour la rentrée prochaine

- **La psychologue scolaire, Pauline Monteil**, est intervenue à plusieurs reprises dans notre école : elle est venue observer des enfants avec l'accord de leurs parents et a assisté aux équipes éducatives, réunions de parents organisées au sein de l'école, pour nous proposer son avis extérieur de professionnelle. Elle changera également de circonscription à la rentrée prochaine, mais elle sera remplacée.

b) Bilan des actions GS-CP

Les actions de liaison GS-CP ont pour objectif d'assurer une continuité dans les comportements et les apprentissages pour éviter les ruptures qui pourraient mettre les élèves en situation de difficultés dès l'entrée au CP. Elles permettent également de dédramatiser le passage au CP.

- L'une des premières actions consiste à **prendre en compte les résultats des évaluations à l'entrée au CP** :
Nous n'avons pas de regard sur les évaluations de CP : il serait intéressant que les écoles maternelles puissent les consulter pour cibler réellement les difficultés à travailler : Cette année, nous avons continué sur les difficultés avec les problèmes et sur la compréhension de consignes. Les difficultés qui persistent encore cette année portent sur la résolution de problèmes et le langage/vocabulaire en situation de communication.
- Les GS devraient pouvoir visiter l'école de la Neuve et les classes de CP : cela permet de dédramatiser la rentrée en CP d'autant que les enfants passent d'une petite structure de 3 classes à une de 13 classes. Mme Grasset prendra contact avec la maîtresse de CP.
- Les enseignantes des 2 écoles maternelles et les directrices des 3 écoles vont se réunir en présence de Mme Monteil pour préparer les classes de CP.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école

Les principaux objectifs du projet d'école ont été atteints ou partiellement atteints.

b) Bilan des activités des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

- **Cycle piscine** : les classes de MS et GS ont débuté **le cycle piscine : les mardis après-midi**. Cette année, il a été très difficile de mettre en place un planning du fait du faible nombre de parents agréés et disponibles. Pour rappel, l'agrément est valable 5 ans : Il nous est impossible de réaliser le cycle piscine sans un nombre suffisant de parents agréés pour nous accompagner. Nous allons publier dès la rentrée de septembre, les dates des sessions d'agrément en espérant que nous aurons des volontaires car il n'est pas certain que nous aurons assez de parents l'an prochain. Une session d'agrément devrait avoir lieu à la piscine de La Rochette en septembre (annulée).
- **Des séances à la médiathèque** ont eu lieu pour chaque classe avec Vanessa Flamant (3 par classe) et une avec Chrysostome plus axée sur la musique : merci à eux pour leur investissement auprès des enfants ainsi qu'à la municipalité qui nous permet d'avoir ces séances à la médiathèque. Les enfants peuvent également y aller avec leurs parents les samedis après-midi de 14h à 16h.
- Micaël du club de handball de La Rochette est venu faire **5 séances par classe d'initiation au hand les mardis (matin) du 11 mars au 8 avril**. Interventions qui s'inscrivent par une volonté de la fédération française d'handball pour intervenir dans les écoles : toucher un public qui ne s'inscrit pas forcément dans les clubs. Possibilité pour les familles de venir découvrir le handball rochettois au forum des associations (septembre 2025) pour une inscription de leur enfant aux séances de baby-

hand le samedi matin (3 séances d'essai). L'intervention de Micael, l'an dernier, tout comme les années précédentes, avait été très appréciée par les enfants et les enseignantes. Des séances gratuites ont également été proposées les samedis 14 et 21 juin, de 9h30 à 10h30 au gymnase de La Seytaz.

- **Mat s'éclate** : le jeudi 15 mai, les classes de MS et GS se sont rendus à St Jean de Maurienne pour participer à la Mat s'éclate. Le beau temps était au rendez-vous mais pas le car ! Un gros retard du car a été à déplorer suite à une erreur de transcription de l'horaire dans leur planning : un geste commercial sera fait par la compagnie de transport.
- **Sorties de fin d'année** : la sortie de fin d'année a eu lieu le **Jeudi 12 juin** pour les classes de PS et MS et lundi 16 juin pour les GS:
 - **PS et MS** : « *Au pays d'Heïdi, autour de la ferme et des contes et légendes* » à Aillon-Le-Jeune, avec 3 accompagnateurs en moyenne montagne dont un conteur : visite de la ferme, Randonnée dans le village à la découverte du milieu naturel bauju, et découverte des ânes.
 - **GS** : « *La Boussole et le mousqueton* » Le Châtelard : découverte d'une carte, utilisation d'une boussole, courses d'orientation et apprentissage des gestes de l'escalade sur des blocs d'initiation étaient au programme. Encadrement par un guide de Haute montagne et accompagnateur moyenne montagne agréés Education Nationale.
- **Cinéma** : **jeudi 19 juin, classe des petits** : Dans le cadre du festival international du film d'animation d'Annecy, la municipalité a accueilli sur La Rochette le CinéMo : un camion transformé en cinéma !!!! Les petites sections des 2 écoles de La Rochette ont pu profiter d'une séance de projection de courts-métrages de Hongrie (comme d'autres classes de l'école de La Neuve). A noter qu'une séance gratuite aura également lieu le samedi 20 juin à 10h.
Nous remercions la mairie pour cette belle proposition culturelle !
- **Visite de la caserne des pompiers de La Rochette** : **mardi 17 juin** : Les 3 classes ont pu participer à 3 ateliers (ou 4 le matin) : l'ambulance, le camion d'incendie, la lance à incendie et la tenue des pompiers : un grand merci à Thierry, Kevin et Alex (et Greg le matin) pour leur intervention qui a été très appréciée des enfants comme des adultes.
- **Sortie classe des Petits** : la classe des petits effectuera une sortie avec la classe des Petits de la maternelle Des Grillons le **mardi 24 juin** à la journée : nous nous rendrons à Doussard (en haute Savoie) où nous emprunterons **le sentier pédestre de la réserve naturelle du bout du lac d'Annecy** avant de pique-niquer au bord du lac.
- **Fête de fin d'année** : Cette année, **les Lutins** ont préparé une fête de l'école **le vendredi 27 juin**, après-midi : des jeux seront proposés aux enfants dans la cour de l'école. Elle sera suivie d'un « goûter » convivial avec les parents, nounous, grands-parents... dans la cour de l'école à 16h15... Avec le plan Vigipirate attentat, l'autorisation a été ou devra être demandée par les Lutins à M. Le maire pour l'occupation des locaux et de la cour pour le goûter collectif à 16h15. Le référent sécurité de la gendarmerie M. Brasme sera également sollicité pour donner son accord de principe.
Les entrées au portail seront contrôlées par une enseignante.
A l'heure actuelle, très peu de parents se sont inscrits pour aider à la mise en place, pour tenir les ateliers, aider à la rotation des ateliers et aucun pour le goûter du soir :
Nous remercions les parents des Lutins pour leur investissement et toutes les actions menées cette année : à noter que le vide grenier du dimanche 25 mai s'est bien passé mais que les lutins regrettent le manque de parents volontaires pour les aider.

c) Point sur le financement des Projets et des sorties

- **Subvention municipale : au 1^{er} janvier 2023 : 71 X 55€ = 3905€**
nous a permis de financer :

devis cars raquettes (30 janvier 25 et 14 mars)	770	3135
raquettes Christophe Moulin	510	2625
handball	336	2289
Car mat s'éclate St jean de Maurienne	540	1749
car Le Chatelard	510	1239
Car Aillon Le jeune	510	729
car Doussard	460	269

Il reste **donc 269 euros** d'ici novembre à voir pour des achats de matériel de sport

- **Subvention des Lutins : 3200€**

Elle a permis de financer :

- les sorties de fin d'année pour un montant de 2013€
- une poutre moquettée et ses supports pour un montant de 1198 €



soit un total de **3210 euros : tout a été dépensé !!!!**

Nous remercions la Mairie et les Lutins pour ces subventions conséquentes au bénéfice des enfants.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Les 3 exercices de sécurité incendie réglementaires ont eu lieu et se sont bien déroulés. Par ailleurs, l'exercice intrusion avait mis en évidence le besoin d'une alerte spécifique : le sifflet ou la corne de brume n'ayant pas fait leurs preuves.

b) Bilan des travaux – sécurité – entretien – budget

Travaux en attente ou demandés :

- L'installation d'un système d'alerte intrusion sera proposée au budget
- **Travaux pour l'été : la liste des petits travaux sera transmise aux services techniques pour l'été.**

c) Préparation du bureau des élections de l'année 2025-2026

Les élections des représentants d'élèves ont lieu aux environs du 8 octobre comme chaque année.

Tout parent peut se présenter sur une liste.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

La liste doit avoir au moins 2 noms et au maximum 8 pour 4 classes. Les listes devront être présentées 10 jours avant le scrutin (les dates nous seront communiquées vers la mi-septembre).

Ce sont les parents qui se présentent qui préparent la mise sous enveloppe : une note explicative, bulletin, enveloppe de vote et profession de foi.

Quels sont les parents qui souhaiteraient se représenter : Mmes Perrin et Begzadian sont volontaires : une réunion aura lieu à la rentrée en vue de présenter le rôle du conseil d'école aux nouveaux parents qui seraient volontaires.

IV) Organisation de la rentrée 2025

a) Structure de l'école :

A l'heure actuelle, il y a :

- Classe des PS de Carine SERIOT : 22 PS
- Classe de MS de Nathalie Seppoloni : 25 enfants
- Classe de GS de Laurence GRASSET : 23 enfants

Compte-tenu des enfants actuellement inscrits à l'école, il devrait y avoir :

- 26 GS (1 maintien en GS)
- 21 MS (1 départ)

Donc 47 enfants auxquels devront s'ajouter les 21 (ou 22) PS.

Concernant l'école des Grillons, il y aura 24 GS et 24 MS soit 48 enfants auxquels viendront s'ajouter les 20 PS.

Il devrait donc y avoir 68 enfants dans les 2 écoles maternelles soit une moyenne par classe de 22.7.

Le choix des enfants est fait en fonction des adresses des parents et du plan de répartition, des nounous, des fratries et d'un équilibre des effectifs dans les 2 écoles. Il a eu lieu en concertation entre Mme Ates et les directrices des 2 écoles maternelles.

Pour rappel, depuis la rentrée 2022, les effectifs des classes de grande section sont limités à 24 élèves : par conséquent, il devrait y avoir 2 classes de MS-GS et une classe de PS à la rentrée prochaine.

b) Organisation de l'accueil des élèves à la rentrée

La rentrée des élèves est fixée au **lundi 1er septembre**.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 29 août, après-midi ou fin de matinée (jour de la rentrée des enseignantes)

Les listes et les modalités de rentrée seront également mises sur le site de l'école.

Modalités de la rentrée :

PETITE SECTION / La rentrée échelonnée des petits sur 4 jours pour privilégier un meilleur accueil des enfants et de leur famille est désormais conseillée par l'Inspecteur d'Académie, M. François Coux. La rentrée se fera donc de manière échelonnée sur la semaine pour les petits :

Objectif de cet accueil échelonné : « un accueil échelonné est une étape cruciale dans le parcours scolaire des enfants :

- Il permet d'accorder aux enfants et à leurs parents le temps nécessaire pour être écoutés, informés, rassurés.
- Il permet de nouer un lien de proximité et de confiance entre l'école, l'enfant et la famille.
- Il permet de vivre cette première séparation dans la quiétude, aux enseignantes d'établir une prise en charge plus individualisée des enfants.

2 scénarii avaient été évoqués en concertation avec la maternelle des Grillons :

- Par moitiés de classe : chaque groupe rentrant sur 2 jours séparés (lundi et jeudi pour le 1^{er} groupe et mardi et vendredi pour le second) : c'est cette option qui avait été votée et appliquée l'an dernier. Elle s'était avérée bénéfique pour une rentrée en douceur des petits. Nous avons également proposé une rentrée à 9h00 pour les premiers jours, c'est-à-dire le lundi et mardi et reprise à 8h25 le jeudi et vendredi.

Il a été voté à l'unanimité les mêmes modalités que l'école des Grillons à savoir une moitié des Petits viendra le lundi 1 à 9h00 et le jeudi 4 septembre à 8h15, la seconde sera accueillie le mardi 2 à 9h00 et le vendredi 5 septembre à 8h15

Les enfants pourront également venir à la sieste sur leur journée de présence.

Retour en classe entière le lundi 8 septembre aux horaires habituels.

Les listes des petits avec la précision du moment de rentrée seront affichées le vendredi 4 juillet et mises en ligne sur le site de l'école. Elles seront également transmises au service périscolaire.

MOYENNE ET GRANDE SECTION / jusqu'à présent la rentrée des GS et des MS se faisait de manière échelonnée sur la journée par demi-classe mais les nouvelles directives de l'IA préconisent une rentrée de tous, le matin : Possibilité de faire 2 demi groupes le matin ou une arrivée échelonnée sur la matinée

ATTENTION PAS DE CANTINE, NI DE GARDERIE Le lundi 1er septembre !

Accueil des enfants à la rentrée scolaire en septembre 2025 : il continuera à se faire aux 2 portails de l'école comme en cette fin d'année scolaire :

- Le portail d'entrée du bâtiment du haut pour la classe des GS : Mme Grasset
- Le grand portail pour les classes du bâtiment du bas
- Les sorties se feront aux portes des classes

Les inscriptions au périscolaire rentrée 2025/2026 :

Les inscriptions pour le périscolaire ont débuté : auprès de Carole Carron au bureau du périscolaire.
04/79/25/74/07 avant le 11 juillet.

resa-perisco@valgelon-la-rochette.com

Réinscriptions des familles déjà inscrites sur le site internet de la mairie

Prise de RDV pour les inscriptions des nouvelles familles

Publication sur le site école et affichage au panneau d'infos. Distribution de flyers à tous les enfants.

VI) QUESTIONS DIVERSES

- Durant cette année scolaire, l'ensemble des informations ont été transmises par le biais des sites de chaque classe et de l'école : **toute mon année.com**. Nous tenons à rappeler l'importance de consulter ces sites très régulièrement car nous communiquerons des informations uniquement par ce biais. Le compte-rendu de notre dernier conseil d'école avec les modalités de la rentrée seront publiés sur le site. En cas de difficultés pour se connecter, ne pas hésiter à demander de l'aide aux enseignantes !
- **PPMS unifié** : il a été demandé à l'ensemble des écoles de Savoie de remplir partiellement le PPMS. Malgré la loi Rilhac qui transférait sa rédaction à la DSDEN, je l'ai entièrement rempli à la rentrée 2024 avec l'aide de Marcel Tranchant de la mairie. Il a été transmis à la DSDEN.
- Fête de l'école : compte-tenu du petit nombre de parents bénévoles, elle sera peut-être annulée.
- Inspection d'école en 2025/2026 : les 3 écoles de La Rochette : rencontre de l'ensemble de la communauté éducative : enseignantes, mairie, Atsem, parents élus....

Nous remercions les parents des Lutins pour toutes les actions menées cette année pour les enfants de l'école, ainsi que la mairie pour les investissements dans l'école.

Fin de Séance à 19h15.

